

Coopérations internationales hospitalières: la DGOS revoit le cahier des charges de son appel à projets annuel

Mots-clés : #établissements de santé #ministères #coopérations #cancer #hôpital #CHU-CHR #ministère-santé #DGOS #international #accès aux soins #ressources humaines #patients-usagers #formation #médecins #paramédicaux #chirurgie #congrès #conférences hospitalières #humanitaire #université #Auvergne-Rhône-Alpes #Grand Est #Hauts-de-France #Île-de-France #Provence-Alpes-Côte d'Azur

(Par Maryannick LE BRIS, à Santexpo)

PARIS, 28 mai 2024 (APMnews) - La direction générale de l'offre de soins (DGOS) révisé le cahier des charges de son appel à projets annuel sur les coopérations internationales hospitalières, en tirant les enseignements des expériences déjà menées, a expliqué jeudi Arnaud Gauthier, sous-directeur de la stratégie et des ressources à la DGOS, lors d'une conférence organisée à Santexpo sur le stand des CHU.



La coopération des CHU intervient aujourd'hui dans un contexte caractérisé par de fortes tensions géopolitiques et des crises humanitaires de grande ampleur, mais aussi marqué par la nouvelle stratégie mondiale en matière de santé promue par la France en octobre 2023, a rappelé Véronique Anatole, directrice générale du CHU de Rennes, présidente de la commission "relations internationales" de la conférence des DG de CHU.

Il faut renforcer non seulement "les coopérations verticales entre les pays receveurs et les pays donateurs, mais aussi les coopérations horizontales" pour mutualiser les expériences, a invité l'ancienne ministre de la santé Roselyne Bachelot, venue partager sa vision des coopérations internationales.

Au vu de la scène géopolitique et des nouveaux enjeux, notamment climatiques, "on est au début de ce que l'on va vivre sur les crises humanitaires, dans les années qui viennent", a pronostiqué François Braun, ancien ministre de la santé et de la prévention, signataire d'un accord de coopération avec le ministre de la santé ukrainien en 2023 et aujourd'hui conseiller auprès de la direction générale du CHR Metz-Thionville. "Et si nous ne sommes pas un peu mieux préparés, nous allons passer à côté de cette réponse française qui peut être extrêmement puissante."



Les retours d'expérience nourrissent ainsi "la réflexion dans le cadre de travaux que l'on mène d'une part, sur la déclinaison opérationnelle de la stratégie française en santé mondiale et d'autre part, sur la refonte en cours d'aboutissement du cahier des charges de l'appel à projets de coopérations internationales", a expliqué Arnaud Gauthier (cf [dépêche du 24/05/2023 à 09:12](#) et [dépêche du 12/02/2024 à 15:55](#)).

Le nouveau cahier des charges "sera diffusé dans les prochaines semaines", a-t-il précisé. "La question de la résilience des organisations de santé, dans un contexte de crise ou de conflit, en sera l'un des axes majeurs."

L'accent sera mis "sur trois points", a-t-il ajouté. "D'abord, l'attention portée à la coordination des acteurs." Dans cet objectif, le cahier des charges incitera "à des actions coportées par plusieurs structures, différents types de partenaires". Ces actions devront impliquer les "professionnels de santé de façon pluridisciplinaire". Cette

dimension nécessite "une bonne connaissance de ce qui existe" déjà. Sur ce point, "le ministère est en train de déployer un outil de recensement des coopérations internationales", a souligné Arnaud Gauthier.

"Les conditions pour assurer la qualité du partenariat" doivent ensuite être réunies. L'"analyse préalable des besoins, l'appréhension du contexte et aussi la capacité à s'adapter à l'évolution de ces besoins" font ainsi partie des "facteurs clés de réussite, de pertinence et de durabilité des actions", a-t-il poursuivi. Il a aussi évoqué la nécessité d'une "gouvernance partagée avec les autorités des pays partenaires et les établissements partenaires".

La pérennité des actions suppose enfin que l'on soit en "capacité de les évaluer".

Sur le plan international, la gestion de crise relève en premier lieu du centre de gestion de crise de la direction générale de la santé (le Coruss) et du centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la DGOS intervenant "en relais des actions qui sont déjà lancées par ces centres ou en réponse à la demande des autorités sanitaires des pays concernés", a expliqué Arnaud Gauthier.

C'est ainsi que le CDCS "avait conventionné avec trois CHU", l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), les Hospices civils de Lyon (HCL) et l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM) lors du conflit du Haut-Karabakh, en 2020. La DGOS a ensuite "pris le relais des financements en lien avec l'Ambassade de France en Arménie et avec son outil d'appels à projets de coopérations hospitalières".

De la crise au "temps long": l'exemple de l'Arménie

Le CDCS "nous a demandé de voir si on était en capacité de mobiliser des chirurgiens des deux côtés, à Bakou et Erevan", a relaté Florence Veber, directrice des relations internationales à l'AP-HP. "Nous avons eu la possibilité de faire partir des chirurgiens pendant un an."

"En une journée, une journée et demie", une coordination a été mise en place avec les HCL, l'AP-HP, l'AP-HM et le centre hospitalier Le Vinatier (Métropole de Lyon), qui "avait une coopération historique avec l'Arménie", a aussi rapporté Florence Adnet-Cavaillé, directrice des relations internationales aux HCL.

Ce travail a abouti à "un projet hospitalier complémentaire entre Paris, Lyon et Marseille avec des financements du CDCS à hauteur de 50.000 euros par ville. Les HCL ont présenté un projet sur la Covid [sujet qui a par la suite été réévalué au regard des priorités], la prise en charge des blessés des membres supérieurs et une partie psychotraumatique en lien avec le CH Le Vinatier".

"On a eu le financement en décembre 2020 et en janvier 2021, on a fait les premières missions", a retracé Florence Adnet-Cavaillé. En octobre 2021 a eu lieu un colloque sur la prise en charge des blessés de guerre, organisé par l'AP-HP à Erevan, en lien avec l'université d'Erevan.

Dans le prolongement de cette action, "on a signé un accord-cadre entre les HCL, l'université Claude-Bernard, le CH Le Vinatier, le ministère de la santé arménien et l'université d'Erevan", a-t-elle poursuivi. "Nous avons continué la coopération, financée par la DGOS, la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022, 2023 et 2024, ce sont environ 80 professionnels des HCL qui sont partis et on a accueilli sept professionnels arméniens."

La coopération avec l'Arménie avait commencé dès 1988 pour le CH Le Vinatier, à la suite du tremblement de terre, a complété Sylvia Topouzhanian, responsable de la coopération internationale dans cet établissement.

Une convention de coopération avait été signée en 2016 avec le ministère arménien de la santé, et a été renouvelée en 2020.

Parmi les missions, elle a cité une action de "supervision à l'attention des soignants arméniens eux-mêmes traumatisés", de la formation continue par visioconférence sur le trauma chez les enfants et les adultes, des congrès franco-arméniens sur la thématique du psycho-trauma et un programme de psycho-éducation à l'attention des familles.

Ce travail se poursuit "avec un nouveau congrès qui aura lieu en juillet 2024", a précisé Sylvia Topouzhanian.

Les coopérations continuent de se structurer en Ukraine

S'agissant de l'Ukraine, la DGOS "a lancé très rapidement en 2023 un AMI [appel à manifestation d'intérêt], en parallèle de son habituel appel à projets de coopérations hospitalières internationales", afin de "construire une offre de coopération globale sur les questions de formation des professionnels, l'élaboration d'une stratégie nationale, la réflexion sur les standards internationaux et la mise en adéquation avec les normes européennes", a également illustré Arnaud Gauthier.

Cette stratégie globale est "en train de prendre forme", avec des coopérations engagées "sur la thématique du cancer et en cours de réflexion sur les soins médicaux et de réadaptation".

"Les choses se sont structurées au fur et à mesure de l'évolution du conflit, avec en première intention l'envoi de convois" de matériels et de médicaments, a témoigné Marine Vanbremeersch, directrice de cabinet à la direction générale du CHU de Lille. Puis les CHU "se sont organisés pour accueillir des réfugiés pour les prises en charge sanitaires".

Ils ont également structuré un accueil des blessés de guerre "et notamment des militaires pour des prises en charge complexes". Dans le cadre de ces "opérations 'Héron'", ce sont environ 100 blessés militaires qui sont accueillis aujourd'hui en France et pris en charge dans les différents CHU", a-t-elle précisé.

L'opération "Cigogne" a permis d'accueillir "une trentaine de patients en cancérologie".

Le CHU de Lille a par exemple "identifié un besoin en radiologie interventionnelle, avec un réel besoin de formation". Il a mis en place une convention avec l'université de Kiev pour assurer des formations "à la radiologie d'urgence, à la thrombectomie".

Il pratique également de la télé-expertise pour un centre de réadaptation en neurologie et neurochirurgie. "L'objectif est de donner des avis spécialisés et des seconds avis pour des patients qui ont besoin d'une prise en charge très lourde."

L'AP-HP a mis en place trois types de coopération, a expliqué Florence Veber. L'une porte sur la rééducation des blessés de guerre à Lviv. Une première mission a été menée "avec une équipe de l'hôpital Raymond-Poincaré, qui continue à travailler" avec les équipes ukrainiennes.

"Et puis on a eu très vite une demande pour la chirurgie maxillo-faciale", a-t-elle ajouté, précisant que les "Ukrainiens n'ont pas de formation" dans cette spécialité, dans laquelle "la France apporte une compétence historique". La première mission a permis d'opérer "six à huit blessés, avec de bons résultats", et "la deuxième mission part dans une semaine".

Une coopération en cardiologie a également été consolidée et l'hôpital Necker s'est mobilisé sur la chirurgie crânio-faciale pédiatrique concernant les malformations de l'enfant.

"La France s'est engagée à soutenir le plan cancer de l'Ukraine et certains de nos oncologues et hématologues sont impliqués au même titre que l'Institut Curie et Gustave-Roussy, dans la région parisienne," pour participer à ce soutien, a également souligné Florence Veber.

Concernant la rééducation, "tous les mois, pendant une semaine, une équipe du CHU de Nancy va en Ukraine et continue à former à l'appareillage, aux techniques de rééducation" à Lviv, a précisé François Braun.

Lorsqu'il est venu signer l'accord avec le ministère de la santé ukrainien, l'urgentiste et alors ministre de la santé était accompagné du Pr Raphaël Pitti, anesthésiste-réanimateur, ancien médecin militaire, engagé sur les zones de conflit avec son ONG Mehad, et du Pr Jean Paysant, médecin en médecine physique et de réadaptation à Nancy.

Mehad (ex-UOSSM) a "créé le premier centre de formation sur le *damage control* à Lviv et mis en place le deuxième à Kharkiv" pour "essayer de sauver au plus près de la zone de front le maximum de personnes", a expliqué Raphaël Pitti. En Ukraine, "nous avons continué à former à peu près 7.000 personnes, particulièrement à la chirurgie de guerre", a précisé le médecin, qui revenait jeudi tout juste de Gaza.

[MLB7SE5IMS]

POLSAN - ETABLISSEMENTS CONGRÈS ENVOYÉ SPÉCIAL

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2024 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/102643/410754/cooperations-internationales-hospitalieres-la-dgos-revoit-le-cahier-des-charges-de-son-appel-a-projets-annuel&usid=102643>

Copyright Apmnews.com